



Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. À l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée.

L'agent devra justifier d'une expérience dans le poste comparable et d'une technicité en comptabilité, gestion et informatique.

**Dit**, que sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement assortie d'un régime indemnitaire.

Accusé de réception en préfecture

084-218400034-2021110715 Modifié le tableau des effectifs.

Date de télétransmission : 29/11/2021

Date de réception préfecture : 29/11/2021

**Dit**, que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE  
Véronique ARNAUD-DELO

